|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | INTPA.F.2 |
| Numéro de poste Sysper: | 374934 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Chantal Marijnissen  4 trimestre 2024  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures |  |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L’unité INTPA F.2 — Environnement, ressources naturelles durables — propose un poste d’expert national détaché sous la responsabilité du chef d’unité.

L’Union européenne se trouve à un moment crucial, avec une nouvelle Commission, un nouveau Parlement européen et le déploiement d’une nouvelle législation européenne relative à l’eau, au climat et à la biodiversité. Les prochaines années seront essentielles pour continuer à promouvoir la vision et l’ambition de l’UE au niveau international, notamment en ce qui concerne l’eau. Dans le contexte du pacte vert et de son programme d’investissement connexe dans le cadre de la stratégie «Global Gateway», le secteur de l’eau gagne en importance en tant que catalyseur stratégique et atout pour les investissements, notamment dans les matières premières critiques, la transformation numérique, l’énergie propre ou l’agriculture, tout en continuant d’être un intégrateur d’équité et un catalyseur social. Une attention particulière sera accordée au développement d’une offre de financement innovante qui combine des financements publics, privés et internationaux en matière de climat et de biodiversité.

L’unité INTPA.F.2 a pour mandat d’aider les pays en développement à relever les défis liés à l’environnement, aux forêts (biodiversité, changement climatique et gestion et utilisation durables), à l’eau et à la transition vers une économie verte.

À cette fin, l’unité INTPA.F.2 développe trois grands domaines de travail : élaboration des politiques ; l’appui thématique et méthodologique aux délégations et aux partenaires de l’UE ; programmation et mise en œuvre. Cela inclut également la mise en réseau, la collaboration, le dialogue politique et l’échange d’expériences et d’informations.

L’unité INTPA.F.2 a pour mandat d’établir et de mettre en œuvre des politiques sectorielles de l’eau (y compris le programme de lutte contre la pollution connexe) et de travailler à l’appui de sa gouvernance internationale.

Les prochaines années seront caractérisées notamment par un programme global dans le domaine de l’eau entre 2024 et 2028 : développement potentiel de l’initiative pour la résilience de l’eau ; « One Water Summit » en 2024 ; préparation des conférences des Nations unies sur l’eau en 2026 ; Examen final de la Décennie d’action sur l’eau par les Nations unies en 2028 et de nombreux processus et réunions préparatoires.

Nous constatons également une augmentation du portefeuille de projets et d’investissements à suivre et qui se développe dans le cadre de la stratégie «Global Gateway». 1,4 milliards d’euros ont été investis dans l’eau (code CAD 140) par COMM entre 2021 et 2023 et nous disposons aujourd’hui d’environ 60 délégations de la DG INTPA qui ont développé des activités dans le domaine de l’eau. Deux initiatives de Team Europe sur la gestion transfrontière de l’eau en Afrique et en Asie centrale entrent désormais dans la phase de mise en œuvre. Une augmentation des demandes de soutien est donc attendue.

Cela se traduit également par une augmentation progressive de l’utilisation des garanties et de la mixité financière dans le secteur, ce qui devrait permettre d’améliorer sensiblement l’impact de nos actions, mais nécessite également un renforcement de la coordination avec les institutions financières et le secteur privé.

Enfin, les préparatifs du nouveau cadre financier pluriannuel et du prochain cycle de programmation, qui débutent par l’examen à mi-parcours en cours et seront finalisés d’ici la fin de 2027, seront essentiels pour le secteur.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Travailler dans les domaines des investissements dans le domaine de l’eau et des politiques et de la gouvernance mondiales et régionales connexes, y compris la pollution connexe (déchets marins, eutrophisation de l’eau et pollution de l’eau). Fournir des contributions sur les politiques, les stratégies et les réglementations, notamment pour soutenir les stratégies d’investissement avec les pays partenaires et veiller à ce qu’elles soient ancrées dans une approche à 360 degrés (droits de l’homme, environnement, etc.). Soutenir la préparation et le suivi des programmes mondiaux et régionaux connexes et soutenir les travaux connexes menés avec les délégations de l’UE, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie «Global Gateway». Assurer la liaison avec le CODEV, le WPIE, les Directions générales concernées et le Parlement pour les axes de travail connexes et notamment la préparation des prochaines conférences internationales sur l’eau.

Formulation et représentation des politiques

• Soutenir le dialogue politique avec les ministères, agences, institutions financières, donateurs, secteur privé et OSC concernés.

• Soutenir la coordination des politiques liées à l’eau avec d’autres unités de la DG INTPA et d’autres DG telles que la DG ENV, ECHO et le SEAE, le CODEV, le WPIE et le Parlement européen.

• Analyser les politiques et les stratégies.

• Soutenir les mécanismes de coordination avec les États membres et les parties prenantes dans le domaine de l’eau.

• Contribuer à la formulation de documents politiques et stratégiques (notes d’orientation, brochures, matrice de résultats sectoriels, etc.), de notes d’information et aux réponses aux questions sectorielles du Parlement, du Conseil ou de la Cour des comptes européenne.

• Participer à des réunions et à des forums internationaux sur les questions liées à l’eau (réunions des Nations unies sur l’eau, Semaine mondiale de l’eau, Forum mondial de l’eau, conférence des Nations unies sur l’eau, etc.).

Soutien thématique aux délégations

• Fournir un soutien thématique aux délégations de l’UE pour la formulation des documents de programmation et des initiatives Team Europe dans le cadre du prochain CFP et des programmes et projets relevant des plans d’action annuels.

• Participation à l’appui à la qualité afin de garantir l’application des normes de qualité aux programmes et projets dans le domaine de l’eau.

• Soutenir l’élaboration d’orientations actualisées, de formations et d’un soutien thématique dans les secteurs couverts.

Gestion/suivi des programmes et projets

• Analyser et traiter les propositions de programmes et projets liés à l’eau soumises par les agences/institutions financières des États membres de l’UE, les agences des Nations unies et d’autres organisations internationales et ONG.

• Soutenir les collègues dans la gestion, le suivi et l’évaluation de la mise en œuvre des programmes et projets en gestion centralisée conformément aux conditions énoncées dans la décision de la Commission et aux objectifs fixés dans le programme/projet.

• Soutenir l’élaboration d’une stratégie d’investissement «Global Gateway» plus forte pour le secteur de l’eau, y compris en examinant le rôle du secteur privé de l’UE.

• Organiser et guider les experts externes concernés par les travaux assignés.

• Organisation d’événements sectoriels, coordination générale et tâches de planification.

• Contribuer aux activités de communication le cas échéant.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Au moins 3 ans d’expérience professionnelle attestée à temps plein dans des domaines liés à la gouvernance et aux politiques dans le domaine de l’eau et de la sanitation.

Expérience dans la conception de stratégies/politiques et programmes sectoriels.

Une connaissance des politiques de l’UE et des Nations unies en matière de gouvernance internationale et de développement dans le domaine de l’eau serait un atout, de même qu’une expérience dans l’analyse et le développement de politiques sectorielles liées à la gestion de l’eau, y compris la participation du secteur privé et le développement d’investissements dans le domaine de l’eau.

Une expérience de terrain en Afrique et/ou en Amérique du Sud et/ou en Asie centrale/Himalaya est considérée comme un atout.

L’expert devra être en mesure de gérer des dossiers complexes, avoir un sens élevé de l’initiative et être apte à travailler dans un environnement pluridisciplinaire. Une capacité avérée d’examen des politiques et des stratégies, d’analyse et de rapports et de rédaction de documents de prise de position est nécessaire.

Langue (s) nécessaire (s) pour l’accomplissement des tâches

Excellente communication écrite et orale en anglais et/ou en français. L’espagnol serait un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)